

# Formation Certified Data Protection Officer (certification comprise) – Délégué Protection des données (GDPR/RGPD)

## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

Acquérir l'expertise, les compétences et connaissances nécessaires pour conseiller les entreprises sur la gestion des données personnelles, analyser la prise de décisions dans le contexte de la protection des données personnelles

Comprendre le rôle significatif de délégué de la protection des données comme pilote de la mise en conformité de l'organisation

Appliquer les techniques d'audit pour mesurer le niveau de maturité de l'organisation par rapport aux exigences de la réglementation, ainsi que la maturité des sous-traitants

Appliquer les techniques de gestion de projet dans la mise en œuvre de la conformité

Compréhension détaillée des concepts et des approches nécessaires à l'alignement efficace de l'organisation sur le règlement général de la protection des données

Compréhension détaillée des exigences à déployer pour les organisations européennes et en dehors de l'union européenne

Devenir expert dans l'évaluation la conception et le déploiement des exigences réglementaires

Gérer un projet et une équipe de déploiement du RGPD

Inscrire le projet dans une démarche d'amélioration continue, gestion des actions correctives et préventives, ainsi que des préconisations

Etre en capacité d'identifier les enjeux et les risques pour son entreprise et les actions à mettre en œuvre afin d'être conforme

Comprendre le type et le format des questions qui composeront l'examen

S'entraîner à répondre aux questions types, tout en révisant les principaux thèmes abordés dans l'examen

Identifier les conseils et techniques permettant de faciliter le processus même de l'examen

## PREREQUIS

1-Avoir suivi le module Sensibilisation aux nouvelles règles relatives à la protection des données ou posséder les connaissances équivalentes (compréhension générale du RGPD et du vocabulaire associé).  
2-Avoir suivi le MOOC de la CNIL sur le sujet est un plus

**Cette formation ne peut être financée que dans le cadre d'un projet d'entreprise (prise en charge entreprise ou OPCO). Les dossiers à financement personnel et CPF ne sont pas pris en compte.**

## PUBLIC

Chef de projet

Consultant

Correspondant « Informatique et libertés »

# Formation Certified Data Protection Officer (certification comprise) – Délégué Protection des données (GDPR/RGPD)

Directeur des systèmes d'information

Directeur juridique, juriste

Directeur RH

Responsable administratif

Responsable de processus

Responsable qualité

Toute personne devant assurer la responsabilité de protection des données personnelles

Toute personne impliquée dans la conception de projets traitant des données à caractère personnel

# Formation Certified Data Protection Officer (certification comprise) – Délégué Protection des données (GDPR/RGPD)

## PROGRAMME

### INTRODUCTION AU GDPR ET INITIALISATION DE CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

- Objectifs et structure du cours
- Introduction au General Data Protection Regulation (GDPR)
- Principes fondamentaux du GDPR
- Initialisation de la mise en oeuvre du GDPR
- Comprendre l'organisation et clarifier les objectifs de la protection des données
- Analyse du système existant

### PLANIFICATION DE LA MISE EN OEUVRE DU GDPR

- Leadership et approbation du projet de conformité GDPR
- Politique de protection des données
- Définition de la structure organisationnelle de la protection des données
- Classification des données
- Évaluation du risque associé au GDPR

### DÉPLOIEMENT DU GDPR

- PIA, Privacy Impact Assesment
- Conception des contrôles de sécurité, des procédures et politiques spécifiques
- Définition du processus de gestion de la documentation
- Plan de communication
- Plan de formation et de sensibilisation

### SUIVI ET AMÉLIORATION CONTINUE DE LA CONFORMITÉ AU GDPR

- Gestion des opérations
- Gestion des incidents
- Monitoring, mesure, analyse et évaluation
- Audits internes
- Brèche de données et actions correctives

### PASSAGE DE L'EXAMEN DE CERTIFICATION "PECB CERTIFIED DATA PROTECTION OFFICER" (EN LIGNE APRÈS LA FORMATION)

Un voucher permettant le passage du test de certification est adressé à l'issue de la session  
Chaque participant doit créer son profil sur l'espace PECB puis, une fois le profil validé, choisir un créneau pour passer l'examen et télécharger l'application PECB Exams  
Le jour de l'examen ils doivent se connecter 30 minutes avant le début de la session  
Toutes les étapes sont détaillées sur <https://pecb.com/help/wp-content/uploads/2018/07/Guide-de-pr%C3%A9paration-a-l%E2%80%99examen-en-ligne-de-PECB.pdf>  
Passage de l'examen de certification en français en 3 heures  
Un score minimum de 70% est exigé pour réussir l'examen  
Les candidats sont autorisés à utiliser les supports de cours et les notes qu'ils auront prises lors de la formation  
En cas d'échec ils bénéficient d'une seconde chance pour passer l'examen dans les 12 mois suivant la première tentative  
Il est nécessaire de signer le code de déontologie du PECB afin d'obtenir la certification  
L'examen couvre les domaines de compétences suivants: - Domaine 1: Concepts de protection des données et exercice des

# Formation Certified Data Protection Officer (certification comprise) – Délégué Protection des données (GDPR/RGPD)

droits par la personne concernée - Domaine 2: Le responsable du traitement des données, le sous-traitant, et le Délégué à la protection des données - Domaine 3: Planification du projet de conformité GDPR - Domaine 4: Analyse d'impact relative à la protection des données et étude d'impact sur la vie privée - Domaine 5: Mesures et approches de la protection des données - Domaine 6: Évaluation des performances, suivi et mesure du projet de conformité RGPD

## LES PLUS DE CETTE FORMATION

Cette formation dispensée par un instructeur certifié est basée sur le règlement et les meilleures pratiques.

Les apports théoriques sont illustrés par des exemples, des exercices pratiques, des jeux de rôle et des discussions basés sur des études de cas.

Un programme étudié pour permettre aux participants de préparer le passage de la certification dans les meilleures conditions. Les tests pratiques sont similaires à ceux proposés lors de l'examen.

Le passage de l'examen est compris dans le prix de la formation.

# Formation Certified Data Protection Officer (certification comprise) – Délégué Protection des données (GDPR/RGPD)

## Prise en compte du handicap

Pour les personnes en situation de handicap, afin de nous permettre d'organiser le déroulement de la formation dans les meilleures conditions possibles, contactez-nous via notre formulaire de contact ou par mail (formation@access-it.fr) ou par téléphone (0320619506). Un entretien avec notre référente handicap pourra être programmé afin d'identifier les besoins et aménagements nécessaires.

## Modalités et moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Répartition théorie/pratique : 45%/55%. Cette formation se compose d'une alternance d'apports théoriques, de travaux pratiques s'articulant autour d'une application fil rouge, de démonstrations, de phases d'échanges entre participants et de synthèses de la part du formateur.

Formation accessible à distance de n'importe où et n'importe quand, via un ordinateur type PC disposant d'une connexion à Internet à haut débit (ADSL ou plus).

Pour assurer un démarrage dans les meilleures conditions au premier jour de la formation, notre service logistique se met systématiquement en relation, en amont, avec vous afin de réaliser un test de validation technique et de vous présenter l'environnement de formation.

Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire dispose d'une assistance technique et pédagogique illimitée, par e-mail, avec un délai de prise en compte et de traitement qui n'excède pas 24h. En complément, le stagiaire peut planifier un rendez-vous pédagogique avec un formateur expert afin d'échanger sur des éléments de la formation.

La durée de la formation affichée sur cette page est une durée estimée qui peut varier en fonction du profil du stagiaire et de ses objectifs (notamment s'il souhaite valider sa formation par le passage d'un examen de certification).

Durant la formation, le formateur prévoit :

Des démonstrations organisées en modules et en séquences découpées le plus finement possible, en suivant le programme pédagogique détaillé sur cette page ;

Des énoncés et corrigés de travaux pratiques à réaliser tout au long de la formation ;

Des travaux pratiques sont proposés ; la plateforme prévoit l'environnement technique nécessaire à la réalisation de l'ensemble des travaux pratiques ;

Le formateur valide les connaissances acquises après chaque TP ;

Il est proposé un ou plusieurs livres numériques faisant office d'ouvrage(s) de référence sur le thème de la formation.

## Validation et sanction de la formation

Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de sa formation par courrier électronique.

A la demande, il sera délivré un certificat de réalisation.

## Type de formation

Professionalisante ayant pour objectif le perfectionnement, l'élargissement des compétences

## Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action

Le contrôle de la présence des stagiaires sera assuré par la vérification de l'assiduité des participants. Le stagiaire signera une feuille de présence par demi-journée de formation. Celle-ci sera également signée par le formateur.

## Modalité d'évaluation des acquis

Durant la formation, le participant est amené à mettre en pratique les éléments du cours par la réalisation de travaux pratiques réalisés sur PC.

La validation des acquis du stagiaire est faite par le formateur à la fin de chaque atelier. Cette validation individuelle est possible du fait du faible nombre de participants par session de formation (6 personnes maximum).

A la fin de la formation, le stagiaire a donc atteint les objectifs fixés par la formation.

En complément, pour les stagiaires qui le souhaitent, certaines formations peuvent être validées officiellement par l'éditeur en passant un examen de certification.

Access it étant centre d'examen ENI, les examens peuvent être réalisés sur demande à distance ou dans nos locaux de Villeneuve d'Aseq.

Les candidats à la certification doivent produire un travail personnel important en vue de se présenter au passage de l'examen, le seul suivi de la formation ne constitue pas un élément suffisant pour garantir un bon résultat et/ou l'obtention de la certification

## Assistance Post-Formation

Toute personne ayant suivi une formation avec Access it bénéficie d'une assistance post-formation d'une durée de 1 mois. Ce nouveau service d'accompagnement permet aux stagiaires rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre des connaissances acquises de solliciter l'aide de nos formateurs sur des aspects relatifs aux programmes de formation suivis. Pour en bénéficier, il suffit de se rendre sur la page contact de notre site web et de remplir le formulaire. Une réponse est apportée par mail ou par téléphone dans un délai de 48 heures.

## Centre d'Examen

Notre centre de formation agréé Qualiopi bénéficie de l'agrément d'ENI et ICDL pour les certifications informatiques. C'est pour nos clients la garantie de pouvoir suivre des formations préparant à des certifications professionnelles.

## Aide à l'orientation

Pour chacune des grandes thématiques couvertes par notre offre de formation, nous proposons via nos spécialistes un rendez-vous physique ou téléphonique qui via un diagnostic permettra aux personnes souhaitant être accompagnées dans le choix d'un programme ou dans la définition d'un parcours de formation une orientation vers les programmes les plus adaptés à leurs besoins et à leur niveau.

## Aspects Pratiques

Dès leur inscription, les participants sont contactés par nos services qui s'assurent que les débits internet constatés sur le lieu depuis lequel ils souhaitent se former sont suffisants pour suivre la formation dans des conditions optimales.

À l'occasion de cet appel, nos experts s'assurent également qu'ils disposent du matériel nécessaire pour suivre la formation (PC Portable, webcam, Micro-casque..).

Avant le début de la formation, les participants reçoivent un lien leur permettant d'accéder à la classe virtuelle et leurs identifiants personnels de connexion. Un aide à l'utilisation de la solution de visioconférence utilisée leur est également proposée.

Le jour de la formation, ils se connectent à la classe virtuelle depuis leur navigateur internet. Ils voient et entendent le formateur ainsi que les autres participants et peuvent à tout moment communiquer avec eux.

Ils participent aux échanges et réalisent les ateliers dans les mêmes conditions que s'ils étaient en salle. Grâce à nos outils de prise en main à distance, les formateurs peuvent à tout moment prendre la main sur leurs postes pour les aider ou vérifier leurs TP.

Tout au long de la formation, les participants peuvent bénéficier de l'assistance immédiate de nos experts en composant le numéro qui leur a été communiqué avant la formation.

Des bilans intermédiaires ont lieu en présence des participants du formateur et du référent pédagogique d'Access it afin de vérifier l'état d'avancement de la session, les difficultés rencontrées et permettre d'éventuels actions correctives.

## Bénéfices pour les participants

Se former depuis leur lieu de travail ou leur domicile,

Accéder sans se déplacer à la qualité d'une formation délivrée par un formateur consultant ayant une expérience probante sur le sujet animé.

Bénéficier à distance de la richesse d'une formation interentreprises : échanges avec le formateur et les autres participants, partages d'expériences, ateliers pratiques...

Pouvoir se former en toutes circonstances et notamment en cas d'imprévu.

## Bénéfices pour l'entreprise

Optimiser ses budgets en limitant les frais de déplacement et d'hébergement.

Proposer à tous ses collaborateurs, quelle que soit leur situation géographique, des formations de qualité (en Inter comme en Intra).

Limiter les temps de déplacement.

Proposer davantage de choix dans les formations à des collaborateurs peu mobiles.

Assurer la montée en compétences de ses collaborateurs quelles que soient les circonstances